



FONDATION ♦ LACS

**Fondation pour la conservation et la protection  
environnementale du bassin versant du lac des  
Sittelles**

Conception du logo : Gilles Mérineau

# Assemblée annuelle 2022

Fondation pour la conservation  
et la protection environnementale  
du bassin versant du lac des Sittelles



# Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 9 avril 2021
- Rapport du président : Monsieur Alan Liverman
- Adoption des états financiers 2021 et présentation du budget 2002 : Madame Louise Tétrault
- Nomination d'une personne pour la révision et l'examen des comptes
  - Monsieur François Tourigny accepte bénévolement de renouveler son mandat
- Proposition du Conseil d'administration et vote de l'assemblée pour changer le statut de la Fondation d'un organisme de bienfaisance à un organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques.
- Élection de deux administrateurs au Conseil d'administration
  - Jacques Leroux, Vice-président, responsable des donations, se représente
  - Michèle Savard, responsable des communications, se représente
- Période de questions et levée de l'assemblée



# Rapport du Président

## Alan Livermann

- Nous vivons avec 50 ans de négligence environnementale. Le but fondamental est de ralentir l'étalement urbain et surtout protéger le lac.
- La FondationlacS vise à protéger les zones vulnérables afin de les transformer en zones protégées à perpétuité
- La FondationlacS possède 42 lots soit 66 179 m2 de territoire sous gestion protégé à perpétuité.
- En 2021, nous avons reçu plus de 15 000 \$ en dons de particuliers et 23 propriétés .
- Nouveau site web : <https://www.fondationlacs.com/>
- Projets pour 2022 :
  - Une quinzaine de lots
  - Modification des statuts afin de devenir un organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques
  - Association au Corridor appalachien



# États financiers 2021

# Louise Tétrault, trésorière.

## FondationlacS

Flux de trésorerie au 31 décembre 2021	
<b>TRÉSORERIE AU 1<sup>e</sup> JANVIER</b>	21 434,89 \$
<b>ENCAISSEMENTS</b>	
dons en espèce	17 231,95 \$
remboursement taxes	1 503,63 \$
<b>TOTAL AVANT DÉCAISSEMENTS</b>	<b>40 170,47 \$</b>
<b>DÉCAISSEMENTS</b>	
droit mutation	1 596,50 \$
évaluation terrain	9 859,10 \$
notaire	8 765,51 \$
taxes scolaires et municipales	1 703,98 \$
assurance	523,60 \$
papeterie-timbres	362,17 \$
enregistrement et registre	48,00 \$
frais bancaire	9,95 \$
<b>TOTAL DÉCAISSEMENTS</b>	<b>22 868,81 \$</b>
<b>TRÉSORERIE DISPONIBLE</b>	<b>17 301,66 \$</b>

Bilan (validé) au 31 décembre 2021	
<b>BANQUE</b>	
Solde du début	21 434,89 \$
Surplus année courante	(4 133,23) \$
Solde en banque	17 301,66 \$
<b>TOTAL</b>	<b>17 301,66 \$</b>
<b>TERRAINS</b>	
Solde du début	79 952,61 \$
Plus acquisitions (voir note)	501 871,11 \$
<b>TOTAL - TERRAINS</b>	<b>581 823,72 \$</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>599 125,38 \$</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>- \$</b>
<b>AVOIR FONDATIONLACS</b>	<b>599 125,38 \$</b>

### *note concernant les terrains*

<i>donations</i>	481 650,00 \$
<i>dépenses capitalisées</i>	20 221,11 \$
<i>achats</i>	0,00 \$
<b><i>total acquisitions</i></b>	<b>501 871,11 \$</b>



# Budget 2022

<b>Flux de trésorerie</b>	
<b>Budget pour année 2022</b>	
<b>TRÉSORERIE AU 1<sup>e</sup> JANVIER</b>	17 300,00 \$
<b>ENCAISSEMENTS</b>	
Dons en espèce	9 000,00 \$
<b>TOTAL AVANT DÉCAISSEMENTS</b>	<b>26 300,00 \$</b>
<b>DÉCAISSEMENTS</b>	
Frais d'acquisition	7 500,00 \$
Frais taxes et gouvernementaux	800,00 \$
Frais d'administration	1 775,00 \$
<b>TOTAL DÉCAISSEMENTS</b>	<b>10 075,00 \$</b>
<b>TRÉSORERIE DISPONIBLE</b>	<b>16 225,00 \$</b>



# Nomination

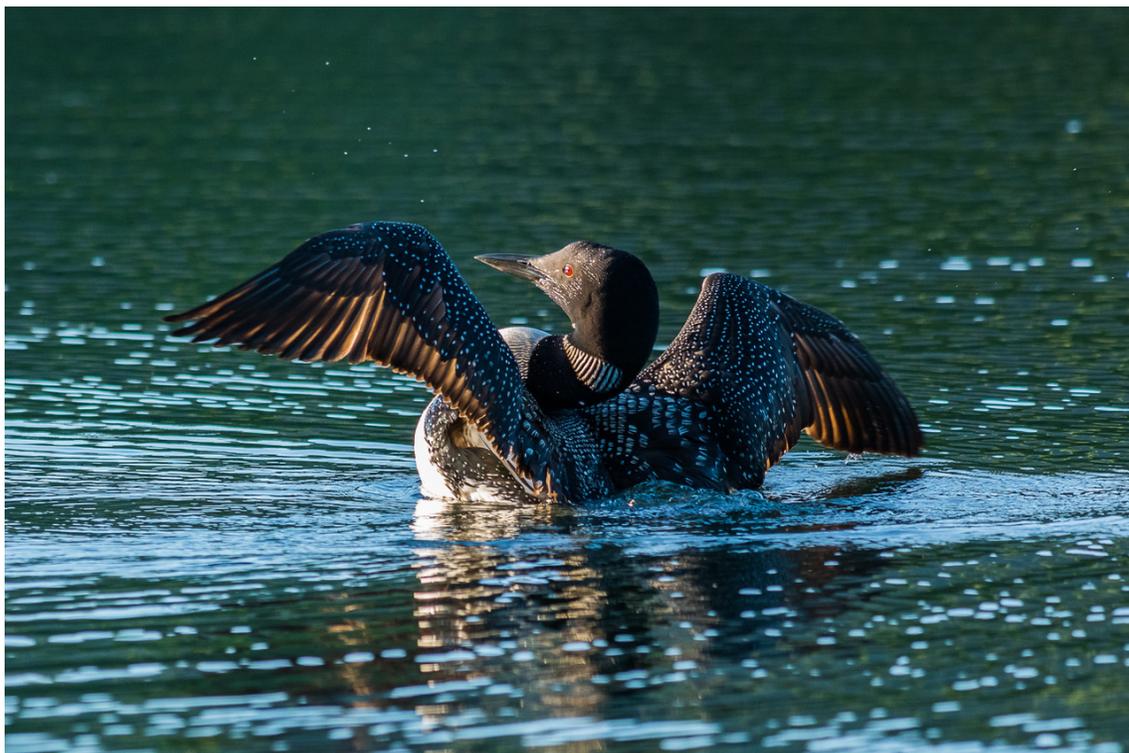
## Révision et l'examen des comptes



Monsieur François Tourigny accepte  
bénévolement de renouveler son mandat



# Fondation pour la conservation et la protection environnementale du bassin versant du lac des Sittelles



Proposition du Conseil d'administration et vote de l'assemblée pour changer le statut de la Fondation d'un organisme de bienfaisance à un organisme de bienfaisance admissible à recevoir des dons écologiques. Ceci favoriserait la coopération avec d'autres organismes à vocation similaire et permettrait aux donateurs d'obtenir des bénéfices fiscaux accrus. Voir le site suivant pour des d'informations plus

détaillée : [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2021/eccc/cw66/CW66-157-2021-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2021/eccc/cw66/CW66-157-2021-fra.pdf)



# Élections au CA pour deux ans

- Alan Liverman, Président
- Louise Tétrault, Trésorière
- Pierre-Jérôme Bouchard, Secrétaire

## Deux postes disponibles

- Jacques Leroux, Élu
- Michèle Savard, Élu



## Révision des comptes :

- François Tourigny

## Partenaires :

- Corridor appalachien
- Municipalité d'Austin
- Développement Quatre Saisons Inc.



# Questions des membres et levée de l'assemblée

Merci de donner généreusement et contribuer à la protection de notre domaine et de son lac.

-  Par Interac à l'adresse suivante :  
[Dons.fondationlacs@gmail.com](mailto:Dons.fondationlacs@gmail.com)
- Question Interac : oiseau Réponse : huard.
- La Fondation émettra des reçus d'impôt dans les délais prescrits par la loi
- Le numéro d'enregistrement de la Fondation auprès de Revenu Canada est le # 72774 4880 RR0001

